



LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

www.hochstatt.fr

Juin 2015 - N°59

LE MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà très proches de l'été, période d'examens pour certains, de repos pour d'autres.

En cette veille de vacances estivales, un petit bilan de la réforme des « rythmes scolaires », instaurée pour la première année scolaire dans notre commune, peut être dressé.

J'ignore si nos enfants sont plus instruits et /ou moins fatigués, mais je peux affirmer avoir fait le nécessaire avec les services de la Mairie et de la Communauté de communes pour la réussite de cette réforme imposée par l'Etat, et cela dans l'esprit initial de la loi c'est-à-dire : l'intérêt de l'enfant.

En effet, 4654 accueils en ateliers ont été réalisés, d'une durée de 1 heure et 30 minutes chacun, soit 6981 heures au total. Ceci pour le grand bonheur des enfants et probablement (?) apprécié des parents pour la qualité, la diversité des ateliers et leurs coûts particulièrement attractifs.

Comme vous le savez très certainement, les instances départementales de l'Education nationale ont validé l'ouverture dès la prochaine rentrée d'une CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) à l'école élémentaire, classe de 7 à 12 enfants maximum ; au profit des enfants de la circonscription d'Illfurth.

Cette période d'été verra également la poursuite des travaux à l'école élémentaire ; travaux consistant cette année au remplacement intégral de la couverture en tuiles, de l'isolation à l'air et thermique du plafond de la BCD ainsi que des travaux de peinture dans la salle des maîtres.

55 000 euros seront nécessaires pour financer ces travaux.

L'été, c'est également l'organisation, d'activités d'été et de loisirs pour les enfants de 3 à 16 ans, en partenariat avec certaines associations locales et sous la coordination du service jeunesse de la CCSI : 1 435 places sont proposées... à consommer sans modération.

Avant de conclure, je voudrais revenir sur l'organisation de la 1^{ère} journée citoyenne afin de remercier une nouvelle fois celles et ceux qui dans un esprit désintéressé et de convivialité ont donné quelques heures ou plus à la collectivité, au bénéfice du bien-vivre et du bien-être de tous.

Je vous souhaite bonne lecture de ces feuillets et vous souhaite un très bel été.

Michel Willemann



OPERATION HAUT RHIN PROPRE

Le 11 avril dernier, la municipalité a convié les Hochstattoises et Hochstattois à un nettoyage de printemps.

Haut Rhin propre à pour but d'effacer les négligences laissées par des personnes indélicates, afin de redonner à nos routes, champs et forêts toute leur beauté.



C'est dans la convivialité et la bonne humeur qu'une cinquantaine de Hochstattois(es) a répondu présent et a, quatre heures durant, sillonné les chemins communaux, les abords de la départementale et la lisière de forêt à l'affût du moindre débris.

Environ 20 m3 de déchets divers et variés (pneu, huile de vidange, papiers, mouchoirs, cannettes, tessons de bouteille...) ont été ramassés soit l'équivalent de 660 sacs poubelles rouges.

Un bien triste chiffre qui démontre qu'il y a trop d'individus peu scrupuleux et sans civisme qui prennent la nature pour une poubelle géante



alors que les déchetteries sont à leur disposition.

Ces comportements irresponsables et répréhensibles coûtent très chers à la collectivité. Après l'effort, c'est autour d'un verre de l'amitié que s'est achevée cette matinée.

Un grand merci à tous les participants qui n'ont pas ménagé leur peine pour œuvrer à la propreté de notre commune.

Pour rappel les horaires de la déchetterie intercommunale d'Illfurth :

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 14h à 16h pour les artisans-commerçants

Mercredi: 9h à 12h 14h à 17h

Jeudi : fermée

Vendredi : 14h à 17h

Samedi: 9h à 17h en continu

PROFITEZ DE VOTRE PISCINE EN TOUTE TRANQUILITE

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs, les barrières, abris de piscine ou couvertures qui empêchent physiquement l'accès au bassin, les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade. Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.

Pour en savoir plus :

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines>

<http://www.prevention-maison.fr/accidents>

INFO VEOLIA

A l'initiative du SIAEP, le télé-relevé proposé par Veolia Eau est en place. Un nouveau service, pour plus de confort ; vous n'avez plus à attendre le releveur de compteur, les données sont lues à distance et transmises par internet. Vous avez la possibilité de suivre votre consommation sur internet et toutes vos factures seront établies au réel. Toute anomalie sur votre compteur sera détectée par Veolia. Vous avez aussi la possibilité de mettre en place des alertes.

Rendez-vous sur votre espace client : www.veoliaeau.fr

MERCI



Journée
Citoyenne



CIVISME

Avec les beaux jours tous nos concitoyens, souhaitent profiter de leurs jardins, terrasses. C'est également le moment où certaines personnes oublient la civilité et la proximité de leur entourage. Nous vous rappelons quelques règles à respecter en vertu de l'arrêté municipal N° 30/1997 du 10 juin 1997.

Les travaux extérieurs ; l'usage de tout outillage à moteur (tondeuse, taille haie...) est interdit :

- Les jours ouvrables avant 8 h et après 20 h
- Les samedis avant 8 h et après 18 h
- Les dimanches et jours fériés.

Concernant les problèmes de **nuisances sonores** dues aux scooters ou autres trafiqués. Appel à la citoyenneté des parents.

N'enfumez pas vos voisins, le **brûlage** des déchets à l'air libre est règlementairement interdit.

Les arbres, arbustes et haies qui avancent sur le sol des voies publiques et chemins ruraux, doivent être coupés à l'aplomb de ces voies, 2 mètres étant la hauteur maximum autorisée par le code civil.

Les **propriétaires d'animaux** de compagnie, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les propriétaires de **piscine** doivent prendre toutes précautions pour ne pas troubler le voisinage par des bruits émanant des installations (bruit de pompe, moteur, sonorité élevée des jeux dans l'eau).

Conduite « zen » la municipalité rappelle à tous les usagers de la route qu'il leur appartient de conduire de façon prudente et responsable, de respecter le code de la route et la limitation de vitesse.

Nous vous souhaitons un bel été.

Horaires d'ouverture de la mairie

Période estivale du 29 juin au 28 août 2015 :

Lundi : 10 h 00 à 12 h 00
Mardi : 16 h 00 à 19 h 00
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 00
Vendredi : 13 h 30 à 17 h 00



Pour le droit à vivre dignes

Par l'intermédiaire de notre Feuillet l'association souhaite remercier chaleureusement tous les donateurs. Et informe que suite à des difficultés logistiques le ramassage annuel n'aura plus lieu.

Aujourd'hui la collecte de vêtements est devenue un business international pour certains. On dénombre ainsi une douzaine d'acteurs non identifiés et souvent étrangers qui entretiennent la confusion en se donnant souvent une image humanitaire alors qu'en réalité c'est devenu un commerce à part entière.

Restant fidèle à ses valeurs l'association continuera à vider les conteneurs et ces vêtements sont toujours confiés au « LE RELAIS EST » qui les valorise par le tri en créant des emplois dans le Haut-Rhin.

L'association remercie toutes les personnes de bonne volonté qui voudront se joindre à eux.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUIN

- 27 Fête de l'été
19h30 Etang de pêche
30 Audition école de musique
19h Salle de Musique

JUILLET

- 14 Tournoi de pétanque
14h Stade de Hochstatt
23 Don du sang
16h30 Salle E. Schyrr

SEPTEMBRE

- 20 Carpes Frites
12h Stade de Hochstatt

OCTOBRE

- 4 Carpes Frites
11h30 Salle de musique